

Roulage Circuit La Châtre – Week-end des 7 & 8 mai 2022

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Contenu du dossier d'inscription :

- **page 1 : diverses informations sur le roulage (tarif, organisation, ...)**
- **page 2 : l'assurance (Pack assurance incluant la RC Moto et recommandation d'assurance complémentaire) à consulter impérativement**
- **page 3 : les clauses importantes du règlement de l'ASA qui gère le circuit La Châtre et les consignes TBO à prendre en compte.**
- **Page 4 : Le formulaire d'inscription à imprimer et à nous retourner rempli et signé après l'avoir lu attentivement (par courrier exclusivement).**

Tarif : (incluant l'accès à la piste et le "pack assurance" RC individuelle pilote + RC Moto + couverture individuelle accident pilote)

Pilote : 160 € (14 sessions de 15 mn sur le week-end)

GT : 50 € (6 sessions de 10 mn sur le week-end pour découvrir la piste à allure raisonnable avant de faire le grand saut)

Accompagnant : 40 € (participation aux frais de petit dej', repas du midi et apéro du samedi soir, **gratuit pour les enfants de moins de 15 ans**)

Le tarif «**Pilote**» et «**GT**» inclut aussi

- café / brioches des matins (sous réserve dispositions Covid19)
- les 2 repas du midi (BBQ géant)
- buffet apéro amuse-gueule / bière pression du samedi soir (sous réserve dispositions Covid19)

Possibilité d'utiliser un avoir sur un chèque encaissé d'un roulage TBO annulé (nous préciser le montant et la date du roulage pour contrôle).

Chèque encaissé quelques jours après le roulage (uniquement si votre inscription a été confirmée, bien sûr)

Organisation du roulage :

Pour votre sécurité présence vigilante du staff TBO (une douzaine de bénévoles licenciés FFM OCP dont 6 pompiers d'Orléans).

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H00 (pas avant). Des informations détaillées vous seront adressés quelques jours avant le roulage (mail "warmup").

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder

Possibilité de camper sur place (prévoir rallonges électriques pour vous connecter aux bornes), sinon chambres sympas et pas chères sur La Châtre.

Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles sur le paddock.

Le repas du samedi soir n'est pas fourni en mai, prenez vos dispositions (sinon pizzas à emporter sur La Châtre : Pronto Pizza 02 54 31 33 39 / La Tosca, 02 54 48 43 30).

Prévoyez suffisamment d'eau pour vous désaltérer en dehors des repas

7H15 : Café brioches (sous réserve des dispositions Covid19)

Ouverture du **contrôle administratif** (pointage, remise étiquette de groupe de niveau contre présentation du permis de conduire ou CASM, diverses consignes, ...)

8H15 : Briefing général **OBLIGATOIRE** pour tous les pilotes devant les barnums TBO.

Horaires sessions : 9H00-12H00 14H00-18H00

4 groupes de 15 pilotes : "Débutants" - "Initiés" - "Confirmés" - "Experts"

7 sessions de 15 mn par groupe et par jour, se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session, début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts"

Novices :

- **Guide pilotage moto sur circuit offert (très complet, 40 pages) à réclamer lors du contrôle administratif.**
- Briefing adapté à 9H00 au 1^{er} étage de la tour de contrôle (consignes sécurité circuit, drapeaux, conseils pratiques et fondamentaux technique pilotage)
- Premières sessions sous l'encadrement de pilotes expérimentés du Staff TBO.
- Débriefing après chaque session, atelier déhanché entre midi et deux.
- Encadrement personnalisé sur demande (dans la limite des disponibilités des pilotes du Staff TBO).

Pilotes :

- **Consultez impérativement les clauses importantes du règlement du circuit La Châtre et les consignes TBO à prendre en compte** (page 3 du dossier)
- **Combinaison cuir, bottes cuir** (chaussures montantes interdites), **gants cuir avec protections kevlar, dorsale et casque intégral homologué obligatoires**
=> pour les GT et Novices du groupe "Débutants", la tenue habituelle de route est tolérée même si pantalon cuir + blouson cuir sont conseillés.
- **Obligation formelle d'utiliser une bâche étanche sous la moto** (amende 50 € si non-respect de cette réglementation) visant à protéger l'environnement en cas de fuite de d'huile ou autre liquide polluant.
=> En l'absence de précision, utilisez une moquette ou simple bâche plastique résistante à placer entre les roues de la moto.
- Il n'est pas prévu de photographe professionnel mais vous pouvez faire de belles photos rapprochées en toute sécurité. Apportez votre matériel photo.
- A priori, pas de camion atelier (mais à confirmer) mais notre partenaire Dafy Châteauroux est à 30 mn.
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit quand vous vous déplacez sur votre moto.**
- **Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 18H00. Consommation de stupéfiants strictement interdite.**
- Ce n'est pas un WE de compétition moto circuit, mais un WE détente (et découverte moto circuit pour beaucoup d'entre vous).
Toute prise de risque mettant en cause la sécurité des personnes est strictement interdite.

Accompagnants :

- Accompagnants autorisés (dans la limite du raisonnable).
- **Par souci d'équité, nous demandons une participation à la famille** des pilotes pour les repas (sauf pour les enfants de moins de 15 ans qui ne paient pas).
Donc, les pilotes, pensez à déclarer l'ensemble de vos accompagnants et à inclure le prix des repas dans votre règlement.
- Prévoir bouchons d'oreille ou casques de protection sonore pour les enfants. Mineurs placés sous la responsabilité des parents.
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- Chiens tolérés mais tenus en laisse.

TBO ne prend pas de réservation => pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt :

- le formulaire en pièce jointe (en dernière page du dossier), rempli et signé après l'avoir lu attentivement.
- un email de contact (réclamé dans le formulaire).
- le chèque à l'ordre de TBO.

Merci de soigner l'écriture de votre adresse email (si vous n'en avez pas, donnez celle d'un proche ou d'un pote), **vous recevrez la confirmation de votre inscription par mail.**

Des informations plus précises vous seront adressées par mail quelques jours avant le roulage (code entrée du circuit, diverses news, planning sessions, itinéraires, ...)

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

☞ Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

LICENCE FFM – ASSURANCES - REGLEMENT CIRCUIT

LICENCE FFM

La licence FFM n'est pas obligatoire lors des roulages TBO car nous vous fournissons le « **Pack assurance** » (voir détails ci-dessous).

ASSURANCES

Pack assurance (incluant la RC Moto Circuit) offert !

Nous avons travaillé en 2015 avec notre assureur institutionnel pour ajouter la RC Moto Circuit (Responsabilité Civile Moto dans l'enceinte du circuit) pour chacun des participants.

Nous vous informons que TBO intègre à nouveau dans le tarif un « pack assurance » pour chaque participant : RC pilote + RC Moto + Individuelle accident (IA) => Nous ne vous réclamerons plus l'attestation de RC Moto Circuit ni licence FFM.

Cela ne vous affranchit pas, au regard de la loi, de l'obligation d'assurance RC de votre moto (article L211.1 du code des Assurances).

Notez bien que la RC moto fournie par TBO s'applique exclusivement dans le cadre du roulage TBO, donc limité géographiquement à l'enceinte du circuit et limité dans le temps au roulage TBO.

Cette RC moto « circuit » ne vous couvre pas lors des trajets entre votre domicile et le circuit.

Cela veut dire que si votre moto tombe de la remorque lors du déplacement vers le circuit et blesse un tiers, la RC moto souscrite par TBO ne sera pas applicable.

Autrement dit, vous ne serez pas couvert si vous n'avez pas assuré votre moto en RC. Si le tiers est gravement blessé et fini dans un fauteuil roulant, vous allez y laisser votre maison et payer pour le restant de vos jours.

Mais là, c'est votre problème : TBO a un devoir d'alerte et de conseil, mais c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Assurances complémentaires

Nous vous rappelons l'importance d'une couverture santé complémentaire.

L'individuelle accident (IA) fournie avec le pack assurance détaillé plus haut est semblable à celle que vous pourriez avoir avec la licence FFM.

Elle reste basique, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons toujours de souscrire des garanties complémentaires facultatives lors de votre inscription à nos roulages (formulaire de souscription en pièce jointe du mail d'envoi du formulaire d'inscription).

Nous ne pouvons que vous conseiller de souscrire à une couverture santé complémentaire via votre assureur (ou un assureur spécialisé dont celui proposé par TBO), surtout si vous n'avez pas de complémentaire santé via votre activité professionnelle.

>> Vous pouvez souscrire toute ou partie de ces garanties (Individuelle Accident étendue, mais aussi RC moto, par exemple), le formulaire de souscription est disponible sur demande par mail à notre assureur charlene.lestienne@motorsportsassurance.com (site internet en cours de construction).

REGLEMENT CIRCUIT (extrait) Rappel du règlement du circuit La Châtre : (sous réserve de stipulations complémentaires)

- Accompagnateurs autorisés (dans la limite du raisonnable, **sous réserve de stipulations contrares liées à la COVID19**).
- **Obligation formelle d'utiliser une bâche étanche sous la moto** visant à protéger l'environnement en cas de fuite de d'huile ou autre liquide polluant. Les représentants du circuit peuvent vous infliger une amende de 50 € en cas de non-respect de cette réglementation.
=> En l'absence de précision, utilisez une moquette, un grand tapis ou simple bâche plastique résistante à placer entre les roues de la moto.
- En dehors des plages horaires de roulage (avant 9H00 et après 18H00) les moteurs peuvent tourner au ralenti dans les paddock mais sans montée de régime (nuisances au proche voisinage).
- Caméras embarquées tolérées si fixées sérieusement et sécurisées par un rilsan (ou fil d'acier à freiner les vis) fixé en dur à la moto. Contrôle strict sur la Pitlane (TBO se réserve le droit de vous imposer le démontage de la caméra).
Le but est que la caméra reste accrochée à la moto si la fixation primaire lâche.
- Combinaison cuir, bottes cuir (chaussures montantes interdites), gants cuir avec protections kevlar, dorsale et casque intégral homologué obligatoires.
=> pour les GT et Novices du groupe "Débutants", la tenue habituelle de route est tolérée même si pantalon cuir + blouson cuir sont conseillés.
- Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 18H00. **Consommation de stupéfiants strictement interdite.**
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- L'accès à la tour de contrôle est strictement réservé aux intervenants TBO (denrées périssables en armoire réfrigérante).
- Sauf stipulation contraire, l'accès à la piste est autorisé entre 19H00 et 22H00 aux piétons et tout véhicule non motorisé (casque obligatoire).
Prière de vous renseigner auprès du staff TBO pour confirmation.

Roulage Circuit La Châtre – Week-end des 7 & 8 mai 2022

☞ Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

Particularités liées à la COVID19 :

Prévoyez un stock de masques et gel hydro-alcoolique suffisant pour respecter les consignes sanitaires. Vous serez refoulés si vous n'êtes pas en règle. L'ASA gestionnaire du circuit se réserve le droit d'ajouter d'autres consignes nécessaires au fonctionnement du roulage en période de pandémie COVID19.

Vous devrez vous présenter au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) dès votre arrivée.
Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H30 pas avant. Des informations détaillées vous seront adressées quelques jours avant le roulage.

Possibilité de camper sur place (prévoir rallonges électriques pour vous connecter aux bornes), sinon chambres sympas et pas chères sur La Châtre.

Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles sur le paddock.

Le repas du samedi soir n'est pas fourni en mai, prenez vos dispositions.

Barbecues autorisés.

Sinon pizzas à emporter sur La Châtre : Pronto Pizza 02 54 31 33 39 / La Tosca, 02 54 48 43 30.

Prévoyez suffisamment d'eau pour vous désaltérer en dehors des repas

Accompagnateurs autorisés (dans la limite du raisonnable, **sous réserve de stipulations contraires liées à la COVID19**).

Briefing général OBLIGATOIRE à 8H15 pour tous les pilotes devant les barnums TBO.

=====
Horaires sessions : 9H00-12H00 14H00-18H00

4 groupes de 15 pilotes : "Débutants" - "Initiés" - "Confirmés" - "Experts", début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts".

Pilotes : 14 sessions de 15 mn par groupe sur le week-end (se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session).

GT : 6 sessions de 10 mn sur le week-end pour découvrir la piste à allure raisonnable avant de faire le grand saut

En cas d'intervention des secours, la session sera interrompue. Le roulage reprendra dès que la situation sera rétablie.

=> **TBO ne pourra en aucun cas être tenu responsable des pertes de temps de roulage.**

=====
Tarif : (incluant l'accès à la piste et le "pack assurance" RC individuelle pilote + RC Moto + couverture individuelle accident pilote)

Pilote : 160 € (14 sessions de 15 mn sur le week-end)

GT : 50 € (6 sessions de 10 mn sur le week-end pour découvrir la piste à allure raisonnable avant de faire le grand saut)

Accompagnant : 40 € (participation aux frais de petit dej', repas du midi et apéro du samedi soir, **gratuit pour les enfants de moins de 15 ans**)

Le tarif «Pilote» et «GT» inclut aussi

- café / brioches des matins (sous réserve dispositions Covid19)
- les 2 repas du midi (BBQ géant)
- buffet apéro amuse-gueule / bière pression du samedi soir (sous réserve dispositions Covid19)

Possibilité d'utiliser un avoir sur un chèque encaissé d'un roulage TBO annulé (nous préciser le montant et la date du roulage pour contrôle).

Chèque encaissé quelques jours après le roulage (uniquement si votre inscription a été confirmée, bien sûr)

=====
Pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt (par courrier postal exclusivement) :

- le formulaire** (page suivante), rempli et signé après l'avoir lu attentivement
=> si vous n'avez pas d'email de contact donnez celle d'un proche ou d'un pote (j'envoie les confirmations d'inscription par email)
 - vos règlements** : chèques acompte et solde (ou un seul chèque du montant total) à l'ordre de TBO (merci de ne pas les agraffer)
- ⇒ **Rubrique "Expérience Piste" :** Indiquez le nombre de journées piste **quel que soit le circuit** (depuis vos début, pas uniquement cette année) que vous aurez à votre actif le jour du roulage. Tenez compte des autres éventuelles journées que vous allez faire avant ce roulage.
- ⇒ Indiquez si vous avez fait un ou plusieurs stages de pilotage. Attention : on parle de vrai stage de pilotage (type ACO, BMC, H2S, ...).
- ⇒ **Rubrique "Déjà tourné sur ce Circuit" :** Si oui, indiquez votre chrono régulier (pas le meilleur temps arraché en mode trappeur)
- ⇒ Ne faites pas d'envoi recommandé avec accusé de réception (qui retournera au bureau de poste en cas d'absence).
A la limite, optez pour une lettre suivie si vous voulez assurer le coup.
- ⇒ Soignez l'écriture de l'adresse mail (écrivez en majuscules), vous ne pouvez pas imaginer le temps perdu à déchiffrer (en particulier les ".", "-" et "_").
- ⇒ Ne signez pas les formulaires pour vos pote. En cas d'incident vous risqueriez de gros ennuis sur le plan de la responsabilité.

Coup de gueule :

Ne vous surclassez pas, ne trichez pas sur vos chronos ni sur votre expérience !

Un bon pilote n'est pas forcément un pilote rapide.

C'est d'abord un pilote qui a cherché à acquérir un pilotage fluide en maîtrisant la trajectoire et la technique.

Sur la piste, il y a les pilotes que l'on admire pour leur style, il y a aussi ceux qui font peur.

Ces deux catégories ont un point commun : ils font beaucoup parler d'eux dans les paddocks.

J'insiste lourdement, mais je parle de votre sécurité et de celle des autres.

Dans tous les cas, TBO ne peut être tenu responsable des pilotes qui ont délibérément faussé leur déclaration de niveau.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>



WWW.TEAM-BLATS.ORG

Association loi 1901
Affilié FFM n°2884

TEAM BLAT'S ORGANISATION

V2.0

INSCRIPTION ROULAGE CIRCUIT LA CHATRE
- Week-end des 7 et 8 mai 2022 -



CONDITIONS GENERALES & REGLES DE SECURITE

- Les journées 'détente' n'ayant aucun caractère de compétition ni entraînement, il ne sera toléré aucune prise de risque de nature à compromettre la sécurité des participants. Tout manquement ou comportement dangereux peut provoquer l'exclusion du motard.
- Respecter la sécurité des autres => c'est celui qui dépasse qui gère le risque.
- Respecter les groupes de niveau. Les groupes « GT » ou « débutants » sont exclusivement réservés aux roulages à allure raisonnable, avec l'encadrement vigilant de pilotes marshals. TBO se réserve le droit d'imposer un changement de niveau à un participant.
- Entrée sur piste : uniquement sur accord du commissaire de piste en veillant à ne pas gêner les participants déjà présents.
- Les participants doivent se conformer aux ordres et consignes donnés par les commissaires de piste et par les représentants de l'organisateur.
- TBO se réserve le droit d'exiger le retrait d'un accessoire ou équipement jugé dangereux (caméras en fixation non rigide, barres de stunt, ...) et de refuser l'accès à un participant dont la moto n'est pas conforme à une pratique sur circuit.
- Respecter la signalisation des drapeaux actionnés par les commissaires de piste :
 - Drapeau jaune : Danger (chute ou piste encombrée) => **ne pas dépasser**, ralentir et adapter la vitesse aux conditions de visibilité.
 - Drapeau rouge : Séance interrompue (chute grave ou piste impraticable) => **ne plus dépasser, regagner les stands à allure raisonnable**.
 - Drapeau à damiers : Fin normale de la séance de roulage => finir le tour sans ralentir et regagner les stands.
- Vitesse limitée à 30 km/h dans les stands, l'accès de la piste est strictement interdit aux accompagnateurs.
- Tout désistement intervenant dans les 10 jours précédant la journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Dans tous les cas, il sera retenu un forfait de 50 euros correspondant aux frais de dossier.

J'atteste (cocher les cases correspondantes)

- Avoir pris connaissance des conditions générales & règles de sécurité et les accepter dans leur globalité, ainsi que d'être conscient des risques encourus par la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Etre informé de l'interdiction formelle de consommer de l'alcool ou produits stupéfiants pendant les journées de roulage sur circuit.
- Etre avisé du risque d'exclusion en cas de manquement ou non respect du règlement intérieur du circuit, des conditions générales & des règles de sécurité ci-dessus, sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement ou remboursement que ce soit.
- Etre en bon état de santé, sans contre indication à la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Avoir vérifié le bon état mécanique de ma moto (freins, pneumatiques, absence de fuites d'huile ou liquide refroidissement, ...).
- Etre titulaire du permis de conduire (A, AL, B, CASM, ...) adapté à la conduite de ma moto sur circuit fermé.
- Assumer l'entière responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident me mettant en cause directement ou indirectement. Renoncer à tout recours contre le circuit, ses représentants, contre les organisateurs et les bénévoles assurant l'encadrement de ce roulage.
- Utiliser un équipement de protection adapté à la pratique de la moto sur circuit : bottes, gants et combinaison cuir, casque homologué, dorsale (pour les novices du groupe Débutants et les GT, tenue et protection moto type route tolérée).
- Etre avisé que je peux souscrire une assurance complémentaire moto auprès d'un assureur spécialisé ou de l'assureur de TBO.** Le formulaire de souscription est disponible sur demande par mail à notre assureur charlene.lestienne@motorsportsassurance.com (site internet en cours de construction).

Nom et Prénom :

Adresse :

N° portable : e-mail : Moto :

Parrainé par (facultatif) :

Expérience Piste : Nbre total de roulages à votre actif : 0 1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 et + Stage pilotage : oui non

Licence FFM/CASM
 oui non

GRUPE SOUHAITE (2 choix possibles : cocher deux cases et entourer le choix préféré)
 Grand Tourisme (GT) Débutant Initié Confirmé Expert

Accompagnants (Nombre de repas)
Conjoint ou autre accompagnant (40€) :
Enfants moins de 15 ans (gratuit) :
Nbre total repas :

Fait à, le/...../ 2022
Signature (précédée de la
mention « lu et approuvé »)
(signature d'un parent pour les mineurs)

TARIF : 160 euros par pilote (50 euros pour la catégorie GT) et 40 euros par accompagnant payant

A retourner à : TEAM BLAT'S ORGANISATION, 114 lieu-dit "Olivet", 45130 MEUNG SUR LOIRE

☞ Accompagné du règlement (encaissé quelques jours après le roulage)

ATTENTION : Tout formulaire incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.